



LES BRÈVES

de Sermaise

N° 30
Février 2023

Permanences de Madame le Maire



Madame Magali Hautefeuille vous reçoit sur rendez-vous en mairie.

Prise de rendez-vous:

Mail : contact@sermaise.fr

Téléphone : 01 64 59 82 27

Inscriptions scolaires 2023/2024



Les dossiers d'inscription scolaire pour les enfants nés en 2020 ainsi que pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune, sont disponibles en mairie.

Vous pouvez aussi faire la demande par mail : periscolaire@sermaise.fr

Radars pédagogiques

L'exploitation des radars pédagogiques installés dans les zones limitées à 30 km/h montre en moyenne :

- Que 35 % des véhicules respectent, à la hauteur du radar, la limite de vitesse ;
- Que 60 % des véhicules circulent entre 31 et 50 km/h ;
- Que 5 % des véhicules dépassent, parfois de manière significative, de plus de 20 km/h la limite imposée.



Ces enregistrements confirment l'observation quotidienne de véhicules roulant trop vite, tant dans le bourg que dans les hameaux. Ils nous confortent dans notre sollicitation régulière auprès de la Gendarmerie et l'action de cette dernière pour la réalisation de contrôles routiers réguliers.

Pour rappel : pour un excès de moins de 20 Km/h en agglomération l'amende forfaitaire est de 135€ et retrait d'1 point. Au-delà le barème de sanction se durcit.

Carnaval des enfants

Organisé par « Ensemble, Petits et Grands ! » le carnaval des enfants aura lieu le samedi 25 mars 2023.

Le départ est fixé à 10h30 sur le parking de l'école élémentaire.

La circulation sera temporairement fermée route de Mondétour et rue Paul Blot afin de laisser passer le cortège. Préparez vos déguisements !



Expérimentation d'un couloir de drones

En fin d'année 2022, nous avons été informés par les services de l'Etat du projet de création d'un couloir expérimental de drones passant par notre commune.



Ce couloir aérien sera utilisé pour des vols de transit effectués par des drones électriques de petite taille. Ceux-ci sont pilotés par des pilotes professionnels.

Les vols s'effectuent à une altitude inférieure à 120 m.

Le tracé de ce couloir évite les habitations.

Aucune prise de vue n'est autorisée.

Les activités y sont autorisées et contrôlées sous la tutelle de l'Etat.

Le couloir est activé à la demande, en journée et en semaine uniquement.

L'information est diffusée par message NOTAM (Notice To AirMen), elle est accessible via le site du Service de l'Information Aéronautique de la DGAC et autres services bien connus des amateurs d'Aero Modélisme ou utilisateurs de drones de loisir.

Il leur appartient de consulter les restrictions de vol avant toute activité dans cette zone.

L'expérimentation est ouverte à compter de mars 2023 et court à ce jour jusqu'en avril 2024.

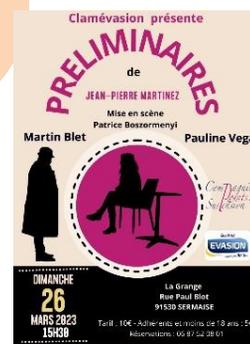
A notre demande, les acteurs de ce projet ont réalisé un flyer joint à nos brèves.

Cette expérimentation inscrit la commune de Sermaise, à son modeste niveau, dans l'histoire du développement des usages civils des drones en réponse à des besoins d'utilité publique.

Après-midi théâtre

Clamévasion vous propose d'assister à une représentation théâtrale le dimanche 26 mars 2023 à 15h30 à la Grange de Sermaise.

Intitulée « Préliminaires », cette comédie romantique marque le retour sur notre commune de la Compagnie Points de Suspension, qui nous avait déjà beaucoup divertis l'an dernier avec sa pièce « Les Belles -Sœurs ».



Tarif : 10 euros pour les non adhérents

5 euros pour les adhérents de Clamévasion et les moins de 18 ans.

Informations et réservations auprès de

Dominique Pouillier au 06 87 52 08 01

Bourse Printemps/Eté



Ensemble
petits
et grands !

La traditionnelle bourse de puériculture Printemps/Eté proposée par « Ensemble, Petits et Grands ! » se déroulera à la Grange le

samedi 18 mars 2023 de 9h30 à 16h30.
Inscriptions ouvertes à partir du lundi 1er mars
sur epg.sermaise@gmail.com

Intervillages

C'est dans la bonne humeur que toute l'équipe organisatrice continue de tester les différents jeux qui seront mis à l'honneur à l'occasion des Intervillages.



Pour rappel, ceux-ci auront lieu au stade de Sermaise les 13 et 14 mai prochains.

N'hésitez pas à venir les rejoindre et participer ainsi à l'aventure.

Contact : intervillages.sermaise@gmail.com

Information

Influenza Aviaire

Mise en place d'une zone de contrôle temporaire sur le département de l'Essonne.

En raison de la découverte de plusieurs cas d'Influenza



aviaire hautement pathogène (IAHP) dans la faune sauvage de l'Essonne, impactant la majorité du département, la récurrence des cas positifs déclarés dans la région depuis le début de l'année 2023 ainsi que de nombreuses suspicions en cours, le préfet de l'Essonne a pris un arrêté visant à prévenir l'apparition d'influenza aviaire dans les élevages sur l'ensemble des communes du département.

Mesures mises en place :

Pour les professionnels et les particuliers disposant de basses cours, les informations sur les mesures de biosécurité sont consultables sur internet à l'adresse suivante :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers>

Il est spécifiquement demandé de ne pas s'approcher, ni nourrir les oiseaux sauvages et d'éviter de fréquenter les zones humides (bords des étangs, des mares et des rivières) où stationnent les oiseaux sauvages, y compris en leur absence, afin d'éviter la propagation du virus vers d'autres oiseaux.

Tout oiseau retrouvé mort sans cause évidente devra être signalé à :

- la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France (FICIF) au numéro suivant : **01 34 85 33 00**

- l'antenne départementale de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) aux numéros suivants :

07 63 99 54 74 ou 06 46 54 26 18.

Nettoyage de Printemps



La matinée consacrée au ramassage de déchets sur notre commune aura lieu le samedi 1er avril 2023.

L'équipe municipale, accompagnée des enfants du CME, vous donne rendez-vous de 9h30 à 11h30.

Cette action, à la fois ludique et écologique, nous permet de nous retrouver pour partager un moment de convivialité consacré à la collecte des nombreux déchets qui jonchent encore nos routes, nos rues ou nos lieux de promenade.

Les points de rendez-vous sont les suivants :

Hameaux de Mondétour, Montflich, Bellanger / la Bruyère, Blancheface et le Mesnil, rendez-vous à l'abri de bus.

Le Bourg, la Départementale, la rue des Sources et la Charpenterie, rendez-vous parking de la mairie.

Gants et sacs poubelle vous seront remis sur place.

Nous vous attendons nombreux.

Bilan 2022 de l'activité de la



Gendarmerie sur la Commune

Lors de nos échanges avec la compagnie de Gendarmerie et la brigade de Saint-Chéron, nous avons évoqué le besoin de recevoir régulièrement un bilan des activités de la Gendarmerie sur le territoire de la Commune.

Dans ce cadre, le commandant de brigade de St Chéron nous a transmis une synthèse de ses activités pour l'année 2022, en comparaison avec les chiffres 2021.

Sa lecture montre principalement :

- Une augmentation significative de la présence des Gendarmes sur le territoire de la commune ;
- Une explosion des demandes d'intervention pour tapages et accidents de la circulation ;
- Une stabilité des faits de délinquance sauf pour les vols liés aux véhicules (x2,5).

	2021	2022
Présence sur la Commune (en heures/gendarme)	1035	1207
Sécurité routière		
Nbre total d'infractions relevées	53	65
Interventions	62	99
Dont tapages	1	14
Dont accidents de circulation routière	0	5
Délinquance : nbre total d'atteintes aux biens	16	17
Dont cambriolages	8	7
Dont vols liés au véhicules	2	5
Actions de prévention (en heures / gendarme)	23	39

Message aux entreprises, auto entrepreneurs et commerçants

Le journal communal « Sermaise 2023 » du village. sera distribué au printemps prochain.

Si vous souhaitez que votre activité ainsi que vos coordonnées y soient recensées, merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie, au plus tard le 31 mars 2023.

Contacts : **01.64.59.82.27** ou contact@sermaise.fr